



Les Principes directeurs de l'OCDE et l'environnement

Votre environnement est-il pollué ou dégradé par l'activité commerciale ? Êtes-vous, ou d'autres membres de la communauté, confrontés à des problèmes de santé ou sociaux dus aux dommages environnementaux d'une entreprise ? Les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour un environnement plus propre et plus sain.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur l'environnement

Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes strictes permettant aux entreprises d'éviter et de remédier à leurs dommages environnementaux et de contribuer au développement durable. Les Principes directeurs reconnaissent que les entreprises sont souvent impliquées dans des dommages environnementaux, notamment le changement climatique ; la perte de biodiversité ; la dégradation des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce ; la déforestation ; la pollution de l'air, de l'eau et du sol ; et la mauvaise gestion des déchets, y compris des substances dangereuses. Les Principes directeurs attendent des entreprises qu'elles s'attaquent à ces impacts. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :

PLUS D'INFORMATIONS



- Disposer d'un plan environnemental impliquant une diligence raisonnable fondée sur le risque pour traiter tous les impacts environnementaux de leurs activités, produits et services.
- Identifier et évaluer les effets néfastes sur l'environnement, en réalisant des études d'impact sur l'environnement lorsque les effets néfastes peuvent être importants.
- Fixer des objectifs et des stratégies fondés sur des données scientifiques pour résoudre ou réduire les incidences sur l'environnement, y compris sur le changement climatique, et vérifier régulièrement leur efficacité.
- S'engager de manière significative auprès des personnes affectées, notamment en fournissant aux communautés et aux travailleurs des informations opportunes et précises sur les dommages et les progrès réalisés pour y remédier.
- Remédier aux dommages environnementaux et humains connexes ou encourager leur réparation, en fonction de la responsabilité de l'entreprise dans ces dommages.
- Améliorer en permanence les performances environnementales en adoptant de meilleures technologies et en fabriquant des produits plus circulaires et plus respectueux de l'environnement.

Conseil

Les Principes directeurs définissent les impacts environnementaux négatifs comme des « *changements significatifs* » dans l'environnement ou le biote, qui ont des effets néfastes. La société civile doit expliquer en quoi le dommage auquel elle est confrontée est important (par exemple, en raison de sa probabilité, de son ampleur, de sa portée ou de son caractère irréversible). Si une entreprise affirme que le dommage est nécessaire pour répondre à une priorité nationale (non environnementale) telle que la production d'énergie, la société civile doit rappeler à l'entreprise ou à l'organisme de plainte que l'entreprise doit toujours assumer sa responsabilité d'éviter et de réduire le dommage, de mettre en œuvre les meilleures technologies et d'améliorer continuellement ses performances environnementales.

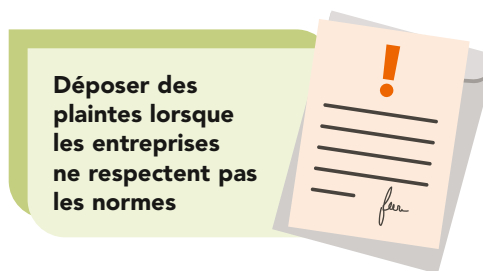
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS
D'INFORMATIONS

